# Raison, foi et usage

Les modes de la signification dans le Dictionnaire de l'Académie (1694), la Grammaire Générale et Raisonnée et la Logique de Port-Royal

# Simone Delesalle, Francine Mazière

L'histoire des pratiques grammairiennes montre que coexistent, parallèlement aux grammaires, des listes de mots privilégiant la propriété spécifique du lexique : l'idiosyncrasie. Il n'en demeure pas moins que la grammaire est traditionnellement le lieu de description du vocabulaire. Ainsi, chez Denys le Thrace [1989], l'eidos et le schéma (plus tard Espèce et Figure) qui concernent des faits de dérivation et composition lexicale et des éléments d'analyse sémantique des mots apparaissent-ils dans les parepomena (accidents) du Nom, avec ce qui est genos, arithmos, et ptosis (genre, nombre, cas).

Plus tard, à partir de cet ensemble que l'on trouve depuis l'antiquité gréco-latine à l'intérieur d'ouvrages qui se préoccupent autant du lexique que des règles de grammaire (morphologie et syntaxe), l'autonomisation de l'étude du lexique aboutit à l'élaboration de dictionnaires.

Les relations entre grammaires et dictionnaires du français, à partir des premiers dictionnaires et des premières grammaires, ont été très peu étudiées. Le moment historique de la constitution de cette langue est pourtant un observatoire crucial : après un siècle de colinguisme évolutif, il s'agit d'instaurer les règles qui formeront "l'analogie" du français. L'ensemble des ouvrages du temps a en commun deux choses : la prise en compte du lien historique entre le latin et le français et la liaison entre les études de vocabulaire et celles de la grammaire. En effet, à partir du XVIe siècle, en même temps que se multiplient les dictionnaires bilingues et plurilingues, les dictionnaires dont la langue source est le français — et qui inaugurent définition et synonymie en français — comportent des considérations grammaticales rassemblées en développements autonomes : les Estienne [1539-1549; 1579] écrivent des grammaires et des dictionnaires ; il y a dans le dictionnaire de Nicot [1606] un traité de

IOn distingue au XVIIe siècle "genre", "nombre", "cas" (grammaire) de "espèce", "figure" c'est à dire dérivation, composition (dictionnaire). On a ainsi pour l'espèce primitif-dérivé et pour la figure, simple-composé.

grammaire française, l'Acheminement de Jean Masset, écrit en français et en latin, sur deux colonnes ; un peu plus tard les Oudin [1627; 1632] reprendront la tradition des Estienne (deux ouvrages distincts [1539-1549; 1579]); et dans la suite du XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve dans les grammaires du français, telles que celles de Irson [1656] et de Chiflet [1651], des parties qui traitent du vocabulaire.

Par rapport à ce développement continu du français à partir de son instauration, nos deux objets constituent une entreprise singulière. Dans la Grammaire de Port-Royal, il n'y a pas de considérations lexicologiques, mais ce n'est pas une grammaire du français, c'est une grammaire générale, et raisonnée, donc valant intemporellement pour toute langue. Elle a un tout nouvel objet. C'est à cette Grammaire — et à la Logique sur laquelle elle s'appuie — que nous confrontons le travail lexicographique de l'Académie. En effet, face à un effort de délimitation abstraite des principes du langage humain (il y a de la pensée, il y a des langues) l'élaboration du premier dictionnaire monolingue, travail totalement centré sur le français en synchronie (la commande politique est celle d'un dictionnaire qui dirait ce qu'est la langue commune aux Français), pose le problème de la rationalisation d'une description lexicale à l'intérieur d'un idiome.

En fait, en même temps, sont rédigés deux ouvrages de deux types : d'un côté une grammaire générale et raisonnée, dans laquelle le français est traité au même titre que le latin. De l'autre, un dictionnaire du français reconnu. Autrement dit, ce qui était auparavant lié et appartenait à un champ commun au lexique et à la grammaire, comme la liaison qui était faite entre le latin et le français à travers les bilingues puis les faux bilingues tels les ouvrages de Estienne [1539-1549; 1579] et Nicot [1606], tout cela se dénoue et s'affirme séparément [Delesalle, Girardin, 1998]. Or cette double rupture s'opère en face à face. Du côté de Port-Royal, la Grammaire se centre sur les "manières de signifier" (parties du discours) en tant qu'elles s'organisent dans le jugement, laissant à la Logique un champ plus large, qui va de ce qui est en deçà (signification des mots) à ce qui est au delà (le raisonnement). Quant au Dictionnaire de l'Académie (désormais DA), il apparaît comme un nouvel outil, capable de transposer des principes généraux sur le sens en discours définitoires rapportés aux mots d'une langue donnée.

Ces deux ouvrages fondamentaux connaissent des technicités et des enjeux qui contraignent leurs organisations respectives. Cela conduit en général à les considérer comme appartenant à deux activités de description langagière différentes. Or nous allons, après avoir rappelé les liens historiquement repérables entre Port-Royal et l'Académie, prendre un exemple privilégié de concept, d' "objet de pensée", dans la Grammaire: le mot Homme que l'on confrontera à l'article Homme du DA, et un exemple d'élément lié au jugement, donc à la "manière de penser", la négation dans Port-Royal, rapportée à l'article Ne du DA. À partir de ces

exemples, on essaiera de repérer la communauté d'analyse qui constitue la modernité de ces deux ouvrages et en fait des événements linguistiques aux conséquences toujours actuelles.

# 1. Les circulations objectives entre Port-Royal et l'Académie

L'un est célébré sous son nom de lieu (mais que veut-on dire, ou même désigner, quand on dit Port-Royal?) et l'autre raillée sous son nom d'institution (mais l'Académie française, au XVIIe siècle, ce n'est pas encore l'académisme, c'est une assemblée d'écrivains et d'hommes de cour engagés à travers des discussions dans la reconnaissance de la langue française et sa représentation en langue commune). Malgré une postérité fort contrastée dans l'histoire des idées, ces lieux institutionnels ont parfois été fréquentés par les mêmes : outre Racine, qui de façon à la fois conflictuelle et essentielle appartient aux deux instances [Koster, 1998], on sait que Godeau et Chapelain, tous deux fondateurs de l'Académie française, fréquentent Port-Royal. C'est Chapelain qui donne les principes de construction du dictionnaire, dès 1634, avant même la fondation officielle de l'Académie ("il fallait régler les termes et les phrases par un ample dictionnaire"). C'est lui encore qui fait adopter en 1638 le plan et le classement selon "l'ordre alphabétique des mots simples", c'est à dire par ces fameux regroupements qui interrogent toujours grammairiens et lexicographes à propos de leur caractère étymologique, morphologique ou conceptuel [Chevalier, 1998]. Vaugelas [1647] jusqu'en 1650, année de sa mort, puis Mézeray suivent ce plan et ce n'est qu'en 1677, quand on est prêt à imprimer, que des discussions, amorcées par Quinault, remettent en question ce classement. Les ouvrages de Richelet [1680] et Furetière [1690], sont en grande partie issus d'affrontements théoriques et techniques dont cette question du classement de la nomenclature est un point essentiel.

Les liens entre les deux lieux sont également visibles dans la circulation intertextuelle.

Une marque explicite (puisque) du partage du domaine lexical entre grammaire et dictionnaire se trouve dans la Logique, à propos de la définition des noms :

"ces sortes de définitions de mots semblent être le partage des Grammairiens, puisque ce sont celles qui composent les Dictionnaires, qui ne sont autre chose que l'explication des idées que les hommes sont convenus de lier à certains sons (...)" [Arnauld, Nicole, 1662, p. 129].

Du côté du DA, la Préface de 1694 explique le travail de regroupement qui classe comme dérivés les mots suffixés et comme composés les mots préfixés, qu'ils soient ou non suffixés :

<sup>2</sup>L'orthographe étant indifférente à notre propos, les citations ne respectent pas intégralement la graphie des premières éditions. "Comme la Langue Française a des mots Primitifs, et des mots Dérivés et Composés, on a jugé qu'il serait agréable et instructif de disposer le Dictionnaire par Racines, c'est à dire de ranger tous les mots Dérivés et Composés après les mots Primitifs dont ils descendent, soit que ces Primitifs soient d'origine purement Française, soit qu'ils viennent du Latin ou de quelqu'autre Langue (...). Dans cet arrangement de Mots, on a observé de mettre les Dérivés avant les Composés (...)"2.

Et si elle appuie sa justification sur des raisons de circonstance destinées à répliquer aux critiques et principalement aux attaques de Furetière, "(...) on voit s'il faut ainsi dire l'Histoire du mot, et (...) on en remarque la Naissance et le Progrès ; et c'est ce qui rend cette lecture plus agréable que celle des autres Dictionnaires qui n'ont point suivi l'ordre des Racines", le véritable appui théorique est ailleurs, dans une autre "défense", dans des passages où sont rappelés, par un effet d'interdiscours, les positions "raisonnées" de Port-Royal sur les idées et les mots :

- "(...) il est à craindre qu'en rendant compte au Public de son travail quelques-uns ne l'accusent [l'Académie] d'avoir fait trop de cas, et de s'être trop occupée de ces Minuties Grammaticales qui composent le fonds du Dictionnaire. Mais ce qu'ils appellent Minuties, est à le bien prendre la partie de la Littérature la plus nécessaire. C'est ce qui nous fait entrer dans la connaissance des plus secrets ressorts de la Raison, qui a tant de rapport avec la Parole, que dans la Langue Grecque la Parole et la Raison n'ont qu'un même nom. Le Vulgaire sait bien qu'il parle et qu'il se fait entendre aux autres; Mais les Esprits éclairés veulent connaître les différentes Idées sur lesquelles nos Paroles se forment;
- (...) quand on considérera qu'il n'y a presque point de mot dans la Langue qui ne reçoive différentes significations et qu'il est impossible d'en donner des idées claires et distinctes, sans avoir établi quelle est la principale et quelles sont les autres, et en quoi elles diffèrent, tant à l'égard du sens propre que du sens figuré, ce qui ne s'apprend que par la Définition, on reconnaîtra en même temps l'utilité d'un travail qui a eu pour but d'expliquer la Nature et la Propriété des mots dont nous nous servons pour exprimer nos pensées".

Il y a là un écho direct aux formulations d'Arnauld et Lancelot, Arnauld et Nicole:

- "(...) parler, est expliquer ses pensées par des signes. (...) les hommes se servent (des signes) pour signifier leur pensée" [Arnauld, Lancelot, 1660].
- "(...) on peut définir les mots, des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour signifier leur pensée" [Arnauld, Lancelot, 1660; Arnauld, Nicole, 1662].

en même temps qu'on y peut lire dans la "nature" et la "propriété" des mots l'indication d'un programme spécifique assurant sur l'expansion lexicale, à partir des mots simples, l'équivalent du travail de Port-Royal sur "les formes de la signification des mots".

Les commentaires linguistiques que contiennent les deux œuvres montrent assez la rencontre de leurs principes et les nécessaires divergences de leurs élaborations. À partir d'une distinction commune :

"(...) dans la définition de la chose, comme peut-être celle-ci : l'homme est un animal raisonnable (...) on laisse au terme qu'on définit comme homme son idée ordinaire, dans laquelle on prétend que sont contenues d'autres idées, comme animal raisonnable; au lieu que dans la définition du nom (...) on ne regarde que le son, et ensuite on détermine ce son à être signe d'une idée que l'on désigne par d'autres mots" [Arnauld, Nicole, 1662, I, XII].

"Il serait impossible de définir tous les mots. Car pour définir un mot on a nécessairement besoin d'autres mots qui désignent l'idée à laquelle on veut attacher ce mot (...) Il faut donc nécessairement s'arrêter à des termes primitifs qu'on ne définira point" [ibid., I, XIII],

la limitation acceptée par Port-Royal est nécessairement repensée par l'Académie :

"Elle a donné la Définition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples; et cela est beaucoup plus malaisé que de définir les mots des Arts et des Sciences dont les Idées sont fort composées; Car il est bien plus aisé, par exemple, de définir le mot de Télescope, qui est une Lunette à voir de loin, que de définir le mot de voir; Et l'on éprouve même en définissant ces termes des Arts et des Sciences, que la Définition est toujours plus claire que la chose définie; au lieu qu'en définissant les termes communs, la chose définie est toujours plus claire que la Définition. Ainsi quoi qu'Aristote ait fait une définition excellente quand il a défini l'homme Animal Raisonnable, il est constant néanmoins que le mot Homme nous représente mieux ce qu'il signifie que cette définition" (Préface du DA).

L'Académie, en opposition à Furetière et aux principes d'un dictionnaire de choses tel que Bayle peut les décrire dans sa présentation du Dictionnaire Universel, propose donc un dictionnaire de langue, ce qui signifie d'abord, dans l'épistémè de l'époque, un dictionnaire des idées. Mais, si le DA rend effectivement compte des "idées", des universaux sémantiques cartésiens, il propose aussi, dans le cadre de la commande institutionnelle destinée à promouvoir un état particulier de langue, un traitement du lexique qui se soucie des usages ordinaires des mots. Dès la conception de sa macrostructure (entrées conceptuelles avec regroupements formels et sémantiques), les fondements en raison doivent composer avec la mondanisation des emplois, des "dictions", qu'un dictionnaire répertorie et que le DA s'est donné comme objet central, loin de toute visée de savoir encyclopédique. En témoigne la structure des sous-entrées.

Les jonctions dans l'analyse sont repérables sur deux autres points. Premièrement, les préoccupations de sémantique lexicale d'Arnauld et Nicole dans le chapitre I, 6 de la Logique, lorsqu'ils distinguent deux types d' "universalité équivoque" en notant la différence qui existe entre des mots tels que sain (mot équivoque "analogue" comportant plusieurs acceptions) et canon (où deux mots identiques représentent des idées différentes : machine de guerre, décret du Concile). Cette distinction se retrouve dans le traitement de ces mots dans le DA. Plus généralement, on voit qu'elle annonce la distinction faite deux siècles plus tard entre polysémie et homonymie.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'objet "la langue française", tant Port-Royal que l'Académie ont le ton qui était déjà celui de Vaugelas :

"Il n'y a jamais eu de langue où l'on ait écrit plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité" [Vaugelas, Remarques, 1648].

Ainsi à la phrase de conclusion de la Grammaire Générale, (chap. 24):

"J'ajouterai seulement qu'il n'y a guère de langue qui use moins de ces figures que la nôtre, parce qu'elle aime particulièrement la netteté, et à exprimer les choses autant qu'il se peut, dans l'ordre le plus naturel et le plus désembarrassé, quoique en même temps elle ne cède à aucune en beauté ni en élégance"

# répond la Préface du DA:

"(...) la Langue Française, si l'on veut bien considérer la Gravité et la Variété de ses nombres, la juste cadence de ses Périodes, la douceur de sa Poésie, la régularité de ses Vers, l'harmonie de ses Rimes, et surtout cette construction directe, qui sans s'éloigner de l'ordre naturel des pensées, ne laisse pas de rencontrer toutes les délicatesses que l'art est capable d'y apporter".

Au moment donc où la spécificité d'une langue à construction d'ordre comme le français réclame des analyses autres que celles qui conviennent pour le latin (langue où les mots portent toutes les informations sémanticosyntaxiques), ces innovations se font dans une même perspective : le travail de reconnaissance d'une langue particulière comme confirmation de la raison, la règle, l'analogie, à l'œuvre dans la spécificité linguistique. Dans les deux cas on part des concepts. Du côté de Port-Royal, la Grammaire se préoccupe des manières de penser (les jugements) qui relient les objets de pensée (à savoir les noms avec les pronoms, adverbes, prépositions)<sup>3</sup>. La Logique, elle, va des concepts véhiculés par les mots jusqu'aux raisonnements qui enchaînent le jugement. Du côté du DA - et c'est une partie de ce qui le distingue essentiellement des ouvrages qui pourtant sont sortis aussi des travaux de l'Académie, tels Richelet ou Furetière — on se préoccupe de la dérivation et de la composition élaborées en français à partir de ces concepts, autrement dit on travaille les objets de la pensée, qu'il s'agisse de noms ou d'autres parties de discours, en considérant toujours le lien que les dérivations gardent avec le concept de base 4.

Cependant un dictionnaire doit rendre compte non seulement des objets de pensée, mais aussi des emplois du mot. Ainsi, tout l'appareillage mis en place et bien connu des lexicographes (se dit aussi de, se dit en parlant de, signifie aussi...) n'est pas seulement le balbutiement d'un traitement de la polysémie lexicale : c'est l'encadrement par la distribution discursive d'une collecte empirique d'usages bien circonscrits où le rôle

<sup>3</sup>Les verbes comprennent, on le sait, une partie proprement verbale, qui est l'acte d'affirmation, assurant la manière de penser, et une partie nominale.

> <sup>4</sup>Cf. l'exemple de la définition des noms abstraits [Mazière, 1996b].

de la définition est en concurrence avec celui d'une représentation culturelle de la langue. Le DA est un objet double : outil linguistique [Auroux, 1994] modélisant un type de définition systématisé, et outil linguistique politiquement finalisé ; travail montré de la pensée et recueil/fixation des usages du mot ; double savoir sur ce que serait la langue comme activité cognitive et telle langue, comme usage normé.

## 2. Etude de Homme et Ne

## 2. 1. *Homme*

L'étude porte ici sur un mot exprimant un objet de pensée, et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit du mot homme, nom substantif, et de ses dérivés : humain, humanité. Dans les textes de Port-Royal, ce mot est utilisé à plusieurs reprises pour illustrer le cas des noms dont on tire des noms adjectifs et qui désignent des substances, et non des modes. Humain nous apparaît comme un nom adjectif au même titre que rouge ou juste. Or ces derniers mots désignent une manière ou un mode d'être. Ils sont donc des noms adjectifs d'une manière essentielle. Et à partir de ces noms adjectifs on peut faire des noms abstraits tels que rougeur ou justesse. C'est ce que dit la seconde partie de la Logique (chap. 1):

"Les objets de nos pensées étant, comme nous avons déjà dit, ou des choses, ou des manieres de choses : les mots destinés à signifier tant les choses que les manieres, s'appellent *Noms*.

Ceux qui signifient les choses, s'appellent Noms substantifs, comme terre, soleil. Ceux qui signifient les manieres, en marquant en même-temps le sujet auquel elles conviennent, s'appellent Noms adjectifs, comme bon, juste, rond. C'est pourquoi quand par une abstraction de l'esprit on conçoit ces manieres sans les rapporter à un certain sujet, comme elles subsistent alors en quelque sorte dans l'esprit par elles-mêmes; elles s'expriment par un mot substantif, comme sagesse, blancheur, couleur'.

# C'est ce que dit également la Grammaire (II, 1):

"Ainsi la signification distincte de *rouge*, est la *rougeur*; mais il la signifie en marquant confusément le sujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne subsiste point seul dans le discours, parce qu'on y doit exprimer ou sous-entendre le mot qui signifie ce sujet.

Comme donc cette connotation fait l'adjectif, lorsqu'on l'ôte des mots qui signifient les accidents, on en fait des substantifs, comme de coloré, couleur; de rouge, rougeur : de dur, dureté : de prudent, prudence, etc.".

Le problème que posent des noms adjectifs tels que humain, c'est donc qu'ils se comportent en adjectifs dans le discours mais qu'ils sont formés sur des noms désignant une substance. Il y a, de homme à humain et de humain à humanité un trajet qui impose au nom une connotation, puis l'enlève; c'est ce que l'on voit dans la Grammaire (II, 1):

"Et au contraire, lorsqu'on ajoute aux mots qui signifient les substances, cette connotation ou signification confuse d'une chose à laquelle ces substances se rapportent, on en fait des adjectifs ; comme d'homme, humain, genre humain, vertu humaine, etc." (...)

"Que si l'on dépouille ces adjectifs formés des noms de substances, de leur connotation, on en fait de nouveaux substantifs, qu'on appelle abstraits, ou séparés. Ainsi d'homme ayant fait humain, d'humain on fait humanité, etc."

# ou dans la Logique (II, 1):

"Et au contraire, quand ce qui est de soi-même substance & chose vient à être conçu par rapport à quelque sujet, les mots qui le signifient en cette maniere, deviennent adjectifs, comme humain, charnel, & en dépouillant ces adjectifs formés des Noms de substance, de leur rapport, on en fait de nouveaux substantifs, ainsi après avoir formé du mot substantif homme l'adjectif humain, on forme de l'adjectif humain le substantif humanité".

Autrement dit, il y a dans la langue des mots qui tout en ayant un comportement de nom adjectif désignent des substances ; à l'inverse, les grammairiens montrent dans ces mêmes chapitres que certains mots tels que roi ou philosophe se comportent en noms substantifs alors qu'il renvoient à des modes d'être. L'emploi des mots dans le discours ne correspond donc pas toujours aux objets de pensée qu'ils désignent dans le monde. L'explication de cette complexité réside dans la faiblesse de notre esprit, que trompent toujours nos sens. C'est ce que développe le deuxième chapitre de la première partie de la Logique; nos erreurs y sont explicitées par le recours à la théologie :

"Les noms qui signifient les choses comme modifiées, marquant premièrement & directement la chose quoique plus confusément, & indirectement le mode quoique plus distinctement, sont appelés adjectifs, ou connotatifs, comme rond, dur, juste, prudent.

Mais il faut remarquer que notre esprit étant accoutumé de connoître la plupart des choses comme modifiées, parce qu'il ne les connoît presque que par les accidents ou qualités qui nous frappent les sens, il divise souvent la substance même de son essence en deux idées, dont il regarde l'une comme sujet, & l'autre comme mode. Ainsi, quoique tout ce qui est en Dieu soit Dieu même, on ne laisse pas de le concevoir comme une être infini, & de regarder l'infinité comme un attribut de Dieu, & l'être comme sujet de cet attribut. Ainsi l'on considere souvent l'homme comme le sujet de l'humanité, habens humanitatem, & par conséquent comme une chose modifiée.

Et alors l'on prend pour mode l'attribut essentiel qui est la chose même, parce qu'on le conçoit comme dans un sujet. C'est proprement ce qu'on appelle abstrait des substances, comme l'humanité, corporéité, raison.

Il est néanmoins très-important de savoir ce qui est véritablement mode, & ce qui ne l'est qu'en apparence; parce qu'une des principales cause de nos erreurs, est de confondre les modes avec les substances, & les substances avec les modes (Logique, I)".

Face à cette justification par la faiblesse de notre nature des erreurs de notre raison, qu'en est-il du traitement du mot dans le DA?

L'article Homme comprend les sous-entrées hommasse, humain, humainement, humanité, inhumain, inhumainement, inhumanité, homicide et hommage 5. On reconnaît l'ordre d'exposition des liaisons entre formes et sens annoncé dans la Préface, conforme à la fois à la tradition grammairienne de traitement du lexique et à la grammaire raisonnée : le mot primitif, homme, puis ses dérivés. Le second dérivé, humain, est suivi de son propre dérivé : humainement, le troisième, humanité, en l'absence de dérivés, est suivi des composés inhumain, inhumainement, inhumanité. Les deux derniers n'ont ni dérivé ni composé.

Il s'agit, à partir de cette organisation des formes, de dire l'organisation des sens.

Homme est donné en deux entrées, une entrée principale et une sousentrée introduite par se dit spécialement. La première est formée d'une définition courte, en deux parties :

"Animal raisonnable. En ce sens il comprend toute l'espèce humaine, & se dit de tous les deux sexes".

La première partie reprend la définition obligée d'Aristote (cf. point 1), parfaite illustration de la définition par genre proche et différence spécifique. Cette définition classificatoire est discursivement inopérante, elle ne permet pas de "représentation", comme le laissait attendre la Préface. Elle n'est pas même exemplifiée. Elle est suivie d'une sorte de glose extensive qui fait intervenir comme recentrage morpho-sémantique le nom adjectif humain, adjectif ici relationnel et renvoyant à la substance Homme comme Terrestre renvoie à Terre. Mais nous voici malgré tout, de par la dérivation et la signification adjective, du côté de la qualification en même temps que de celui de la classification. Cette glose peut alors être exemplifiée par une étonnante série d'énoncé phrastiques, prédicatifs (et non de collocations), groupés dans un paragraphe dont le thème développe la vision chrétienne et plus particulièrement pascalienne de l'homme. Comme le dit Richelet dans son dictionnaire (à propos de Humanité), nous sommes là en présence d'un "terme théologique". Sont retenus au fil des phrases : une condition malheureuse, des infirmités, la mort inévitable, et le péché. Puis le fils de Dieu fait homme, l'homme de douleurs, l'homme-Dieu qui est vrai Dieu et vrai homme. Quant aux énoncés en voie de figement, introduits par on dit, on dit aussi, ils renvoient à la faiblesse, à l'intérêt qui se cache derrière la piété, au mensonge, et aux mauvaises inclinations de la nature corrompue.

À ce tableau sinistre et édifiant correspond toute la première partie de l'entrée humain: après genre humain, nature humaine et raison humaine, on retrouve les misères et infirmités, la faiblesse et la fragilité, et des phrases négatives telles que "toute la puissance humaine n'est pas capable de ..."; "cela est au-dessus du pouvoir humain". Cette misère de l'homme est réactivée avec le premier sens de humanité, défini par "nature

<sup>5</sup>Hommasse, homicide et hommage n'entrent pas dans l'organisation du sens que nous illustrons ici. Ils ne sont pas traités. humaine", puisque, après les faiblesses et les imperfections de l'humanité, on trouve cinq phrases concernant l'humanité de Jésus Christ (la "sainte humanité de Jésus Christ") et des expressions telles que "payer son tribut à l'humanité" ("pour dire : mourir"). L'homme est défini ici selon une perspective résolument port-royaliste. On peut suivre comme un déploiement de ce qui est évoqué dans la Logique en (III, 20) à propos des esprits des hommes "ordinairement faibles et obscurs, pleins de nuages et de faux-jours" et qui se laissent détourner "de la considération des dangers de la mort" par le double "fantôme" de "la raillerie des lâches" et de "la louange des vaillants" et, (en I, 10), de "la corruption du péché [qui] le sépare [l'homme] de Dieu en qui seul il pourrait trouver son bonheur".

Ainsi donc se définissent, en toute logique, et donc en toute théologie, Homme, Humain, Humanité en début de traitement définitoire. Il s'agit alors de définir l'être qui s'appelle homme <sup>6</sup>.

Mais l'article du DA comporte d'autres éléments introduits en sousentrées : à la douleur de la condition humaine s'oppose une seconde série définitionnelle, introduite par une formule très codée dans le DA se dit, soit, ici, "se dit spécialement du sexe masculin". Tout en restant dans l'organisation générale forme/sens, les trois entrées Homme, Humain, Humanité vont être traitées en tant que mots, sans article, soit dans le cadre de sous-entrées, soit en seconde définition, selon une technique également très spécifique à l'Académie mais parfaitement opposée à la première. Cette technique s'appuie, pour la définition, sur la tradition des séries de synonymes, qui rappellent les dictionnaires bilingues du début du siècle, et pour l'exemplification, sur les séries de collocations qui ont fait sa (bonne ou mauvaise) réputation. Le dictionnaire se recentre alors sur sa vocation : la recension des spécificités des usages pour une langue donnée, selon une sphère de référence socio-géographique arrêtée. Ceci se fait par l'énumération tout empirique des emplois de homme, dans une entreprise de sous-catégorisation.

Cette seconde entrée est faite d'un paragraphe comportant une quarantaine de collocations (syntagmes non inclus dans des phrases). Une exception, tout à fait significative : la phrase liminaire, qui est une phrase complète et comporte l'homme et non homme : "Dieu a crée l'homme et la femme". L'exemple pose donc, à partir d'un discours encore chrétien, la possibilité de dire l'homme par des activités spécifiquement opposées à celles de la femme, donc dans le monde. A partir de là, les collocations se succèdent, suivies d'une vingtaine de phrases introduites par on dit, signifie aussi, se dit prov, etc.

Le ton de cette partie est très différent de celui du premier discours considéré, puisque la vie, le mouvement, le plaisir et le pouvoir, bref, toutes les activités de "divertissement" y sont répertoriées à travers les déterminations du discours ordinaire. Qu'il s'agisse de combat d'homme à homme, de homme de cheval, bon homme de cheval, bel homme de

<sup>6</sup>V. Josette Rey-Debove [1998] et particulièrement le chapitre sur la définition dans les dictionnaires de langue. cheval, ou encore d'homme de teste, homme de cœur, homme d'ordre, etc. on a là une suite de "façons de parler", d'usages sous catégorisés du mot homme que l'Académie s'est fait un devoir de "recueillir" car ils sont les "prêts à parler" [Collinot, Mazière, 1997] de la société de référence, et disent donc cette société. A travers homme d'armes, hommes illustres, homme d'expédient, homme à nazardes ou méchant homme on peut noter comment une honnêteté méticuleuse de "secrétaires" conduit à lister tout ce qui fait la présence au monde d'êtres mâles et adultes, dits homme. Le DA s'éloigne alors fatalement de Port-Royal et de sa définition "universelle" de l'homme pour délimiter un objet de pensée différent en compréhension (ajout d'un sème) et en extension (moins d'individus), et, par ce procédé très particulier, "représenter" le sens ordinaire qui circule dans les discours contemporains.

Cette double série de l'article *Homme* (double par le dédoublement des entrées, par la forme définitionnelle, par la forme de l'exemplification, par le contenu signifié), se retrouve, distribuée à sa place, dans les sous-entrées de *Humain* et *Humanité*. On a déjà dit que pour ces entrées les premiers sens étaient construits selon la dérivation (sens raisonné) et donc morphologiquement déduits de la définition de *Homme*. Les seconds sens, traités positivement, relèvent, comme la sous-entrée de *Homme*, d'un traitement traditionnel pour la définition (synonymie) et du traitement par le paradigme des usages pour l'exemplification :

"humain (...) signifie aussi doux, affable, secourable, pitoyable, débonnaire".

"humanité signifie aussi douceur, honnêteté, bonté, sensibilité pour les malheurs d'autrui".

De surcroît, nous relevons dans l'exemplification les seuls acteurs sociaux en position de dispenser leur sens de l'humain aux autres hommes, des "donateurs": *Prince, vainqueur*. Nous retrouvons donc dans ces séries du dictionnaire l'illustration ou plutôt le témoignage par l'usage que le sens n'est pas hors des positions du sujet, que le sujet non spécifié de la grammaire (Luc et Marie) ne fonctionne pas dans l'espace temporalisé des pratiques langagières dans lesquelles se découpe la langue du dictionnaire [Collinot, Mazière, 1984].

Pour idéologiquement chargées que soient ces définitions et représentations, misère de l'homme et fuite dans le divertissement, le dictionnaire de langue, même pris dans la généralité des dérivations et compositions forme/sens, fonctionne donc avant tout comme archive discursive spécifique, et comme mise en scène des extensions et restrictions (par défaut) des emplois. Il y a à l'Académie, sensible dans le texte même du dictionnaire, les vrais présents et les absents présents. Bossuet mais aussi Pascal, le Racine de Phèdre, perdue, et le Molière des premiers actes de Don Juan. Bref, à propos de cet "objet de pensée" qu'est

<sup>7</sup>Nous n'abordons pas ici la sous-entrée : «âge de virilité», où les exemples opposent Homme à Enfant. l'homme, le DA passe d'une manière tout à fait naturelle du cadrage de l'horreur de notre condition telle que Pascal la stigmatise, dans un vacillement de la raison face à la foi, à une recension des activités de l'homme s'inscrivant, envers et contre tout, dans l'oubli de la mort. Il enregistre même un emploi qui dit l'aspiration à un monde seulement humain où l'homme, central, ne serait plus défini par rapport à Dieu, dans un mouvement qui n'est pas éloigné de celui, contemporain, de Don Juan, ce donateur qui "donne" par "amour de l'humanité".

Cette liberté du sens n'est à proprement parler lisible nulle part, ni dans les définitions, ni dans les exemples. Cependant la discipline qui consiste à collecter dans un dictionnaire les emplois attestés, même dans le cadre général d'un raisonnement grammatical sur le sens, soustrait, ajoute, réorganise donc les possibles de discours, parfois complémentaires, peutêtre contradictoires, sur les objets de pensée. C'est ainsi que le DA, dans sa recension des emplois, permet de passer de la substance au mode, et de humain, adjectif relationnel à humain, adjectif qualifiant ("doux", "affable", etc.). Même chose pour humanité. À partir de là peut se déployer toute la polysémie potentielle du mot, à travers les différents modes de signifier de ses dérivés, et dans un jeu qui comporte toujours une part d'imprédictibilité, liée aux emplois et aux situations énonciatives.

L'examen de l'article *Homme* dans un dictionnaire contemporain comme le Richelet révèle assez le caractère exemplaire de l'organisation et du texte du DA Richelet ne distingue tout simplement pas les deux sens de *Homme* (espèce humaine vs adulte mâle) et passe, dans le même paragraphe, de l'être "composé d'un corps et d'une âme raisonnable" à l' "homme de cœur" et au "galant homme" 8.

Au contraire, le projet du DA est bien parallèle, dans son désir de "pénétrer dans la connaissance des plus secrets ressorts de la raison" (cf. Préface) à celui de la *Grammaire Générale et Raisonnée*, elle qui veut (cf. Préface) "pénétrer les raisons" des phénomènes, et "faire par science ce que les autres font seulement par coutume". Les deux sont faits sur *usage* et *raison*. Simplement, le second est engagé par la commande politique dans la délimitation des sens autorisés dans une langue, c'est à dire dans l'ensemble *des* discours ordinaires. La spécificité d'un tel dictionnaire est dans ce pluriel *des* discours, qu'orchestre tout l'appareillage des sousentrées et des "se dit" tandis que celle d'une *grammaire générale* est dans l'unicité du raisonnement.

8Furetière [1690] plus détaillé et plus systématique que Richelet [1680], passe cependant sans cesse des définitions Homme (x qui est appelé Homme) à des descriptions des emplois du mot Homme.

## 2. 2. Ne

L'article que consacre le DA à Ne est important pour cette étude car il illustre significativement le partage des tâches entre les deux types d'ouvrages, et ce à propos d'un mot qui réfère non à un objet de pensée mais à la manière de penser. En effet, dès le premier chapitre de la

deuxième partie de la *Grammaire*, les conjonctions, disjonctions et les "autres mouvements de notre âme" sont regroupées avec les verbes ou du moins avec ce qui, dans les verbes, assure l'acte d'affirmation. La fin du chapitre II, 2 de la *Logique* (reprise du chapitre XIII (*Des Verbes*) de la *Grammaire*) signale le rôle des particules dans les phrases négatives :

"Car il faut encore remarquer que quoique tous nos jugements ne soient pas affirmatifs, mais qu'il y en ait de négatifs, les verbes néanmoins ne signifient jamais d'eux-mêmes que les affirmations : les négations ne se marquant que par des particules non, ne, ou par des noms qui l'enferment, nullus, nemo, nul, personne, qui étant joints aux verbes, en changent l'affirmation en négation, nul homme n'est immortel. Nullum corpus est indivisibile".

Et dans la *Grammaire*, le chapitre XXIII traite des conjonctions (qui comprennent aussi les disjonctions). Donnant des exemples des conjonctions latines et, non, vel, si, ergo, les auteurs notent que :

"ces particules ne signifient que l'opération même de notre esprit, qui joint ou disjoint des choses, qui les nie, qui les considère absolument, ou avec condition. Par exemple, il n'y a point d'objet dans le monde hors de notre esprit, qui réponde à la particule *non*; mais il est clair qu'elle ne marque autre chose que le jugement que nous faisons qu'une chose n'est pas une autre".

À cette cohérence dans l'abstraction correspond une autre cohérence, celle du traitement de Ne dans le DA, qui montre comment la particule se déploie en objet de pensée, dans des surgissements qui, à première lecture, peuvent étonner. On passe en effet de ladite particule à une autre, Nenny dont le statut est tout à fait différent, puis, à partir du nom Néant, à des dérivés et composés. On va donc, dans le même article, d'un monde à un autre, de l'opération de disjonction dans le jugement à l'exploration de ce qu'est le néant, jusqu'au parasynthétique anéantir<sup>9</sup>, suivi de anéanti et anéantissement.

Mais dans le trajet comme dans le processus, plusieurs points sont notables : tout d'abord le relevé soigneux des emplois grammaticaux de ne. A partir d'une définition liminaire "Particule négative qui se met toujours devant le verbe", les forclusifs interviennent à leur place dans les exemples : ne pas, ne rien, ne plus, ne ø, etc. (je ne veux pas, je ne le veux pas, cela ne vaut rien (...), il n'y demeure plus, etc.). Quant à Nenny, entrée secondaire, il est bien repéré à la fois comme éventuellement holophrastique et comme familier. La dimension interlocutive s'ajoute ici à la simple description grammaticale (réponse "à une interrogation expresse ou sous-entendue").

A partir de Néant (s. m. Rien), Dieu apparaît pour faire tout disparaître, ce qui mérite examen. Mais entre néant et anéantir, on trouve dans l'enchaînement des formes composées et dérivées, fainéant, fainéantise, fainéanter, mots dans lesquels la vie s'installe, comme précédemment, de manière imprédictible. Tout comme Humain (seconde entrée), Fainéant

<sup>9</sup>On trouve au XVI<sup>e</sup> siècle (cf Huguet) un néantir mais il est apparemment passé d'usage au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

réintègre l'ordre mondain : il n'est pas suivi d'une définition raisonnée faite sur *néant*, mais d'un synonyme : "Paresseux", développé en "qui ne veut point travailler" et — ce qui est une parfaite évocation de sa forme et de son sens —, en "qui ne veut rien faire". C'est que Fainéant est composé sur le sens affaibli qu'avait pris Néant dans certains emplois ; affaiblissement comparable à celui qu'on note dans le cas de pas, point. C'est ce sens que l'on trouve dans des formes du XVIe siècle (noiant, nient) et dans des phrases de l'époque telles que "on ne l'a pas mis en prison pour néant". Le DA donne comme exemples de ce sens "une chose de néant. c'est un homme de néant (...)". Pour Fainéantise on trouve "Paresse" et un très joli quasi-synonyme malheureusement perdu qui est "faitardise". Quant à Fainéanter, il se développe régulièrement sur Fainéant.

L'entrée suivante, inattendue à nos yeux en raison de la graphie actuelle de ce mot, c'est *néantmoins*, "conjonction adversative", dont on se contente de donner des équivalents dans l'argumentation : "toutefois, pourtant, cependant". Bien entendu, ce mot est également relié au sens atténué de *néant*, sens qu'on trouve aussi dans les emplois de ce dernier mot "en termes de pratique" <sup>10</sup>.

En revanche, les trois dernières entrées de l'article : anéantir (avec son participe) et anéantissement, sont définis sur néant dans son sens propre et l'exemplification des trois mots a une réelle force démonstrative : une organisation théologico-linguistique rigoureuse gouverne ici le passage d'un mode de signifier à un autre. Ainsi va-t-on retrouver dans le verbe, puis dans le nom abstrait, le noyau dur des phrases d'exemples données pour néant, à savoir "Dieu a tiré toutes choses du néant. Il peut les réduire au néant, les remettre dans le néant. Les créatures se sentent toujours du néant dont elles sont sorties". L'exemple d'anéantir (réduire au néant) "Dieu n'a qu'à retirer sa main, pour anéantir toutes les créatures" est aussi radical que celui d'anéantissement (réduction au néant) "L'anéantissement de toutes les créatures ne dépend que de Dieu".

Cette affirmation de la précarité de la condition des vivants face à leur créateur a deux prolongements qui sont très différents l'un de l'autre. Le premier est un transfert vers le monde : "il se dit par exagération, en parlant du pouvoir des Princes à l'égard de leurs sujets et signifie détruire absolument : il y a point de fortune si élevée que le Prince ne puisse anéantir quand il lui plaît". Situation déplorable, détaillée à propos d'anéantissement : "l'abaissement d'une fortune élevée, du renversement, de la destruction d'un Empire, d'une Monarchie, d'une famille". A cette modulation de la menace de la disparition (on est passé du pouvoir de Dieu sur ses créatures à celui du Prince sur ses sujets), s'oppose le deuxième sens, celui de "S'anéantir devant Dieu", donné comme "terme de dévotion (...) pour dire s'abaisser et s'humilier devant Dieu, dans la connaissance de son néant...". Même chose pour Anéantissement, qui se

10Dans le dictionnaire de Robert Estienne [1539], les "termes de pratique" occupent presque toute la place, et fainéant figure avec néantmoins dans l'article néant. Mais cet article n'est pas relié à Ne. termine par "Il signifie aussi en termes de dévotion l'abaissement dans lequel on se met devant Dieu. Se mettre dans l'anéantissement devant Dieu, être dans un continuel anéantissement devant Dieu".

Il y a là deux visions de la situation des êtres créés par Dieu; d'un côté le désespoir et la peur de disparaître à jamais; de l'autre l'attitude du chrétien prêt à la prière dans la lucidité acceptée de sa condition. Or, c'est exactement le double discours pascalien, que l'on trouve dans les *Pensées*, mais aussi et tout particulièrement dans l'opuscule "Sur la conversion du pécheur" [1653]. Les termes d'anéantir et d'anéantissement y figurent, et dans les deux sens que nous venons de noter:

"(L'âme) considère les choses périssables comme périssantes et même déjà péries; et dans la vue certaine de l'anéantissement de tout ce qu'elle aime, elle s'effraye dans cette considération, en voyant que chaque instant lui arrache la jouissance de son bien, et que ce qui lui est le plus cher s'écoule à tout moment, et qu'enfin un jour certain viendra auquel elle se trouvera dénuée de toutes les choses auxquelles elle avait mis son espérance.

De là vient qu'elle commence à considérer comme un néant tout ce qui doit retourner dans le néant, le ciel, la terre, son esprit, son corps, ses parents, ses amis, ses ennemis, les biens, la pauvreté, la disgrâce, la prospérité, l'honneur, l'ignominie, l'estime, le mépris, l'autorité, l'indigence, la santé, la maladie et la vie même (...).

L'âme étant immortelle comme elle est, ne peut trouver sa félicité parmi des choses périssables, et qui lui seront ôtées au moins à la mort, elle entre dans une sainte confusion et dans un étonnement qui lui porte un trouble bien salutaire (...).

Ainsi elle se réjouit d'avoir trouvé un bien qui ne peut lui être ravi tant qu'elle le désirera, et qui n'a rien au-dessus de soi. Et dans ces réflexions nouvelles elle entre dans la vue des grandeurs de son Créateur, et dans des humiliations et des adorations profondes. Elle s'anéantit en conséquence et ne pouvant former d'elle-même une idée assez basse, ni en concevoir une assez relevée de ce bien souverain, elle fait de nouveaux efforts pour se rabaisser jusqu'aux derniers abîmes du néant en considérant Dieu dans des immensités qu'elle multiplie sans cesse (...).

Ainsi elle reconnaît qu'elle doit adorer Dieu comme créature, lui rendre grâce comme redevable, lui satisfaire comme coupable, le prier comme indigente, (jusqu'à ce qu'elle n'ait plus qu'à le voir, l'aimer, le louer dans l'éternité)".

Il est assez extraordinaire de trouver au fil du dictionnaire, et comme s'il s'agissait d'évidences simples et reçues, toute la complexité de la tension de l'homme face à sa mort et à l'éternité; le premier anéantissement correspond à l'horreur de sa finitude, à laquelle il essaie d'échapper par l'inconscience, et le second au trajet qui mène, dans la lucidité, à la prière et à l'adoration de Dieu. Thèmes qui rejoignent bien entendu les chapitres de la premier partie de la Logique ajoutés en 1664 11.

Bref, nous retrouvons en ordre inverse le partage relevé pour homme : discours à surplomb théologique avec définitions selon les parties du discours (le sens raisonné) vs le recueil de collocations et/ou de synonymes selon la pure tradition des "manières de parler". En ce qui concerne le mot *Homme*, on va du cadre dans lequel l'homme peut se

11 Cf. l'Introduction de Louis Marin à la réédition de la Logique chez Flammarion en 1970 [Arnauld, Nicole, 1662]. penser à cette époque, jusqu'à une possibilité d'évolution par les usages langagiers. On ne va pas, ceci dit, jusqu'à traiter certaines entrées que l'on trouve dans le *Furetière*, telles que *Humanisme*, *Humaniser*. On ne trouve pas non plus *Humaniste*, qui figure déjà dans Estienne. Peut-être irait-on trop, avec ces entrées érasmiennes, vers une autonomie de l'humain, celle qui fera le lien entre la Renaissance et les Lumières. Du côté de *Ne*, on part d'un outil du jugement et d'un instrument de dialogue pour arriver, avec *Néant*, à une vision proprement augustinienne, celle d'un néant dont seul un anéantissement assumé peut nous relever. Le tout, bien sûr, à travers un ordonnancement exemplaire et une description rigoureuse de la langue du temps.

3. Usage et raison, langue et pensée, langue française et langage, paradigmes d'emplois et parties du discours, idiosyncrasie et synonymie, polysémie et typicalité : tous ces couples problématiques de la sémantique sont donc travaillés dans le partage des tâches qui s'opère, entre 1634 et 1694, entre grammaire générale et dictionnaire monolingue (cf. [Delesalle, 1990]).

Pour reprendre les termes de l'introduction du DA, l'Académie "donne la définition de tous les mots communs de la langue", mais sait combien cela est impropre à "représenter" la chose (cf. Préface : "le mot homme nous représente mieux ce qu'il signifie que cette définition"). En fait, dans le double cadre de la définition grammaticale raisonnée qu'elle inaugure, et du recueil des usages, elle définit et représente, mais par deux techniques juxtaposées et théoriquement contradictoires.

D'abord, le sens raisonné. Il est traité dans le DA par le plan de la nomenclature comme par la microstructure qui relèvent d'une grammaire générale du mot, à travers ce que la Préface nomme les "Minuties Grammaticales". L'Académie fait porter sa définition à la fois sur la forme (rôle de la dérivation), et le sens (recours à une paraphrase morphosémantique). Mais, comme la pensée se dit en discours, aussi formalisée soit-elle, la pensée générale (ou logique) de la Grammaire comme du Dictionnaire est parfaitement datée, à savoir chrétienne et plus spécialement pascalienne. L'interdiscours religieux devient le discours définitoire : dans les phrases d'exemple la suite des prédicats est nécessairement citation du discours le plus admis. On peut donc ajouter à Pascal, Bossuet (Oraison funèbre de la Princesse Palatine [1685]), qui dans son style impitoyable opère la jonction de nos deux objets :

"Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds le néant ; pour toute acquisition le péché. Le reste, qu'on croyait tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir".

Si l'on admet que l'exemple, en lexicographie classique du moins, sature la définition et l'informe par l'archive [Mazière, 1994; Branca et al., 1995], on voit comment la chose se définit par le discours général, confirmé par là même comme discours d'évidence. En se plaçant dans la théorie des idées de Port-Royal, le DA se place au cœur de l'idéologie: la Raison rencontre sa limite et la définition ne peut se formuler que dans l'Ordre de la Foi.

Ensuite, le sens en usage. Pour traiter le mot homme quand il est opposé à femme, les procédés académiciens sont tout à fait autres. Homme comme "représentation" ordinaire ne gagnant rien à être défini, peut cependant se spécifier par ses emplois. Nous passons alors du discours organisé, syntagmatisé, et des prédicats chrétiens qui valent pour la personne humaine au paradigme des déterminations du mot, sous catégorisé. Les collocations de la deuxième entrée ne sont pas autre chose que des noms déterminés dont la détermination est commune dans la parole mondaine, donc qui constituent "la langue française". C'est poser que la représentation assurée par le mot homme se forme dans l'hyperlangue [Auroux, 1997] par sommation des déterminations reçues (techniquement, par la suite des collocations et le paradigme des épithètes), puis par effacement de ces déterminations, gardées en mémoire (cf. le rapport in absentia qui fera la valeur chez Saussure) par celui qui connaît la langue. Ou comment passer des idées à l'empirisme, quand on doit/veut "arrêter" la langue commune qui fixera à la fois la parole du Roi et celle de ses sujets.

L'autonomisation de l'étude du lexique crée donc un outil linguistique aux propriétés discursives et textuelles très particulières. Techniquement le dictionnaire de langue monolingue, en rapprochant discours sur le sens et idées sur la langue, tout en essayant de ne pas spécifier les sujets parlants, se pose en observatoire des idées autant que de la langue. Il est en effet, à la fois, le lieu où l'ensemble des co-textes, l'ensemble tissé des productions d'une époque, apparaît comme maîtrisant le sens, historiquement, au point de s'imposer dans l'évidence définitionnelle, et un lieu où l'hétérogénéité technique de l'article (sous-entrées, types d'exemplification) permet d'échapper à cet assujettissement. De façon complémentaire, il ouvre donc la possibilité de relativiser les liaisons forme/sens entre les modes de la signification, de relativiser la pertinence des définitions classificatoires, enfin de saisir, en retenant des "façons de parler", les voies par lesquelles le parler ordinaire reproduit mais aussi dévie, déplace, la définition, et installe, dans la place même où l'on dit "arrêter" la langue, des possibilités d'autres discours, d'avènements du sens, que le dictionnaire ne définit pas mais qu'il capte en quelque point de son texte. En tant qu'outil spécialisé, séparé de la grammaire, le dictionnaire est ainsi conduit à déstabiliser l'idée même de fixation du sens (dont il a pourtant la charge), comme nous l'avons vu à propos de Humain, Humanité, bref, à montrer l'impossibilité de codifier totalement le sens du lexique aussi bien par l'agencement morphologique que par la seule liste des "prêts à parler".

4. Ce parcours rapide de l'intertextualité du général et du raisonné entre 1634 et 1694 montre donc dans le dictionnaire deux forces parallèles à l'œuvre : le travail "analogique" de la Raison, et l'accumulation des usages, qui fait sa place au surgissement des formes et des sens. Le DA est un très bon terrain d'observation de cette coexistence entre usage et raison, souvent et trop schématiquement déclarés en conflit, ce qui empêche leur problématisation. Or, inventer un nouvel instrument linguistique tel que le dictionnaire monolingue, en pleine période d'élaboration des "règles" du français, c'était, dans le cadre même de la commande politique de fixation, prendre acte de cette complexité. Et par là toucher, à travers l'usage, ce qu'il est convenu après Milner de désigner comme "le réel de la langue".

Les dictionnaires de choses, dès la fin du siècle, allaient consommer la rupture entre grammaire et dictionnaire en privilégiant la définition des référents, tandis que les futurs dictionnaires de langue en viendront à négliger en partie la définition (Littré y compris et ce, jusqu'au Dictionnaire Général de Hatzfeld et Darmesteter [1889])<sup>12</sup>, au profit d'une exhibition de l'usage, essentiellement littéraire, comme garant de la pérennité de la langue : l'inflation du rôle de la citation ne signifie pas autre chose.

Quand la seconde édition du DA, celle de 1711, en raison des critiques de l'utilisateur, décidera d'adopter le classement alphabétique strict, le dictionnaire de langue deviendra un objet pratique de consultation, le recueil des idiosyncrasies d'une langue particulière. Son rôle comme outil linguistique sera en grande partie terminé, au profit de son rôle sociolinguistique, culturel dit-on maintenant (cf. [Mazière, 1996a et 1998]). La première édition, elle, nous semble s'approcher, avec ses contradictions mêmes, et dans la complexité des rapports qu'y entretiennent raison, foi et usage, du modèle qu'évoque l'Encyclopédie un peu plus tard en définissant comme "bon dictionnaire" celui qui montrerait l' "histoire philosophique" (d'une langue). Et, ajoute le rédacteur de l'article, "un ouvrage fait dans ce goût pourra joindre au titre de Dictionnaire celui de raisonné, & ce sera un avantage de plus : nonseulement on saura assez exactement la grammaire de la langue, ce qui est assez rare; mais ce qui est plus rare encore, on la saura en philosophe" [Article Dictionnaire, p. 960].

<sup>12</sup>On se reportera sur ce point à [Delesalle, 1995] et à [Rey-Delesalle, 1979].

> (Université de Paris VIII UMR 7597 CNRS «Histoire des théories linguistiques »)

## **Bibliographie**

# ARNAULD (A.), LANCELOT (C.)

1969 (1660), Grammaire Générale et Raisonnée, introd. de M. Foucault, Paris, Republications Paulet.

## ARNAULD (A.), NICOLE (P.)

1970 (1662, 1690), La Logique ou l'Art de penser, Paris, Flammarion (Sciences de l'Homme).

# AUROUX (S.)

1994, La Révolution technologique de la grammatisation, Liège, Mardaga.

1997, "La Réalité de l'hyperlangue", Langage, n° 127.

# BRANCA-ROSOFF (S.), COLLINOT (A.), GUILHAUMOU (J.), MAZIERE (F.)

1995, "Questions d'histoire et de sens", Langages, n° 107.

## **BOSSUET**

1685, Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse palatine.

#### CHEVALIER (J.-C.)

1998, "Le Dictionnaire de l'Académie et la grammaire", in Actes du colloque Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne, B. Quémada, éd., Pruvost, Paris, Champion.

### CHIFLET (L.)

(1659, 1691), Essai d'une parfaite grammaire de la langue française, Paris, L. Gontier.

## COLLINOT (A.), MAZIERE (F.)

1984, "Langue, discours et dictionnaires", LINX (Paris-X-Nanterre), n°10.

1993, "Une autre lecture du Dictionnaire de l'Académie : valeur instrumentale du préconstruit en analyse de discours", in Parcours linguistiques de discours spécialisés, S. Moirand et al., dir., Paris/Berne, Université de Paris 3-Peter Lang.

1997, Un prêt à parler: le dictionnaire, Paris, PUF.

## DELESALLE (S.)

1990, "De la définition du nom et du verbe dans la Logique et la Grammaire de Port-Royal", in La Définition, J. Chaurand, F. Mazière, éds., Paris, Larousse.

1995, "Le Traitement des exemples dans les grands dictionnaires de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle" (Littré, *Dictionnaire Universel* de P. Larousse, *Dictionnaire général*), Langue française, n° 106.

#### DELESALLE (S.), GIRARDIN (C.)

1998, "Les Formes du colinguisme dans les dictionnaires français-latin, 1539-1671", Langage et société.

#### Denys le Thrace

1989, Technè grammatikè : la grammaire de Denys le Thrace, éd. trad. et annotée par J. Lallot, Paris, CNRS.

## Le Dictionnaire de l'Académie françoise 1694, 2 vol., Paris, V<sup>ve</sup> J.-B. Coignard et J.-B. Coignard,

#### ESTIENNE (H.)

1896 (1579), La Précellence du langage français, Édition Huguet.

#### ESTIENNE (R.)

1539-1549, Dictionnaire François-Latin, autrement dit les mots françois avec les manières d'user d'iceulx, tournés en latin, Paris.

## FURETIERE (A.)

1978 (1690), Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts [...], 3 vol., La Haye/Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, rééd., Paris, S.N.L.-Le Robert.

## HATZFELD (A.), DARMESTETER (A.)

1889, Dictionnaire général de la langue française, s. 1.

#### IRSON (C.)

1656, Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française, Paris, chez l'auteur.

## KOSTER (S.)

1998, Racine, une passion française, Paris, PUF.

# LITTRÉ (É.)

1876, Dictionnaire de la langue francaise, Paris, Hachette, .

# MAZIÈRE (F.)

1994, " «on» dans les dictionnaires", Faits de langue (PUF).

1996a, "Élaboration d'un dictionnaire de langue : Le Dictionnaire de l'Académie (1694) et la pré-édition de 1687", in Histoire et grammaire du sens, S. Auroux, S. Delesalle, H. Meschonnic, éds, Paris, A. Colin.

1996b, "Un événement linguistique : la définition des noms abstraits dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694)", in Les Noms abstraits : histoire et théories, Actes du colloque international Les Noms abstraits (Dunkerque, sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain, éds., Lille, Presses Univ. du Septentrion.

1998, "Le Dictionnaire de l'Académie : un pacte linguistique, construction de l'article de dictionnaire de langue", Actes du colloque international, Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne (Paris, 17-19 nov. 1994), B. Quémada, éd., Pruvost, Paris, Champion.

#### NICOT (J.)

1606, Thrésor de la langue françoyse tant ancienne que moderne auquel entre autres choses sont les mots de marine, vénerie et faulconnerie, Paris, David Douceur.

#### OUDIN (A.)

1640, Grammaire française rapportée au langage du temps, Slaktine reprints.

### OUDIN (C.)

1627, Le Trésor des trois Langues, Espagnole, Française et Italienne, Genève, J. Créspin.

## PASCAL (B.)

1954 (1654), «Sur la conversion du pécheur», Pensées et opuscules, Paris, Le Club français du livre.

# PELISSON, OLIVET (P. d')

1989, Histoire de l'Académie française (avec une introduction, des éclaircissements et des notes par M. C. L. Livet), Genève-Paris, Slatkine reprints.

## REY (A.), DELESALLE (S.)

1979, "Problèmes et conflits lexicographiques : dictionnaire, sémantique et culture", Langue française, n° 43.

# REY-DEBOVE (J.)

1998, La Linguistique du signe, Paris, Armand Colin.

## RICHELET (P.)

1680, Dictionnaire français contenant les mots et les choses [...], Genève.

# VAUGELAS (C. Favre de)

1981 (1647), Remarques sur la Langue Française, Paris, A. Courbé et V<sup>ve</sup> Camusat, rééd. Champ libre.

#### Annexe

Entrées «Homme» et «Ne» dans Le Dictionnaire de l'Académie

HOMME. s. m. Animal raisonnable. En ce sens il comprend toute l'espece humaine, & se dit de tout les deux sexes. La condition de l'homme est bien malbeureuse. l'homme est sujet à beaucoup d'instrmitez. tous les hommes sont sujets à la mort-tous les hommes . unt peché en Adam, tosu les hommes ont esté rachetez par JESUS-CHRIST. le Fils de Dien s'est fait hom. me: il s'appelle luy mesme dans l'Evangile, le Fils de l'homme, il est aussi appellé l'homme de douieurs, il est vray Dien & vray bomme, il est homme-Dien,

On dit, Il y'n tousjours de l'homme, il se meste tensjours de l'homme dans ... pour dire, que Quelque sage qu'on soit, il y a tousjours quelque soible.

On dit aussi, En parlant de la conduite d'une personne, qui faisant profession de sagesse & de piete, agir cependant par des mouvements de passion, ou d'interest. Il entre bien de l'homme à cela, il y entre bien de l'homme.

On dit prov. Tout homme est menteur.

On dit en matiere de spiritualité. Despouiller le vieil homme, se despouiller du vieil homme, pout disc, Se dessaire des mauvaises inclinations de la nature corrompue.

On dit aussi, L'Homme interieur, pour dite, Ce qui se passe au dedans de l'homme, les sentiments, les mouvements secrets du cœur de l'homme.

Homme, le dit specialement du sexe masculin. Dien a créé l'Bomme & la femme, le premier homme. il y avoit autant d'hommes que de femmes. il ) ent trois mile bommes de suez, les hommes illustres. les grands hommes des siecles passez, grand homme, prise bemme, gres bemme, jeune bemme, homme a age. vieil homme, homme d'Eglise, homme de geerre. homme d'espèc, homme de robe, homme de muflier. bomme Larmes. bomme de cheval, bon homne de cheval. bel homme de cheval, bon homme de guerre. ion bomme de mer, bon homme, homme sage, houses de bien bemme abenneur, homme de coarage bemme

d'esprit, bomme de teste, bomme de cour. bomme d'ordre, homme de sçavoir, homme de lettres, homme d'Eftat, homme de poids, homme de main, homme d'execuzion, homme de resolution, homme d'accommodement, bomme d'expedient, bomme sans soy, bomme sans bonneur, homme sans façon, Oc. homme à nazardes. bomme à estrivieres, Oc. il est homme à s'en ressentir, homme à tout entreprendre, combat d'homme, à homme, six mille hommes de pied,

On dit prov. Il y a grande difference d'homme à bemme.

On dit prov. Tant vant Chemme, tant want faterre.

On dit prov. Face a bomme porte vertu.

On dit prov. Jamaie ben cheval, O meschant hemme n'amenderent pour aller à Rome,

On dit encore prov. Il n'y a teste d'homme qui ose,

pour dire, Il n'y a personne qui ose,

C'est un pauvre homme, un bel homme, un plaisent bomme, un petit bout d'homme. Termes de raillerie. & de melpris.

C'est un ben caur d'homme, un ben sens d'hemme, une bonne paste d'homme. Façons de parler familieres en louant quelqu'un.

D'Homme d'honneur. Façon de parler adverbiale,

en aftirmant quelque chole.

Bon homme, Outre la signification ordinaire, se dit d'un vicillard. Le bon homme ne fait plus que radeser.

On dit austi, Le bon bomme, pour dire, Le payian. En ce iens il n'a d'ulage que par rapport aux gens de guerre. Le soldat vit aux despeus du ben homme.

On dit prov. Bon bemme garde sa vache, Poy VACHE.

Homme, se dit encore pour marquer l'âge de vicilité. Ce n'est encere qu'un enfant; quand il sera homme, s'il vit. âge d'homme, c'est un homme fait, il se fait homine.

Homme, se dit encore tout seul, pour Homme de cour , homme de fermete. Se mensirer bemme. cela sent son homme. il a monstre qu'il estoit homme.

On dit par melpris, Ce n'est pas un bomme, pour dire, C'est un homme indigne.

On dit aussi, Ce n'est pas estre homme, pour dire, C'est estre barbare, c'est n'avoir nul sentiment d'humanité.

On dit ausii; Centest pas un homme, eest un Ange.

ce n'est pas un bomme, c'est un diable,

On dit encore, Cela sent son homme de qualité, pour dire, Cela marque un homme de qualité; c'est une chose digne d'un homme de qualité.

Homme, avec les pronoms personnels, signisse quelquesois, Un homme propre & convenable à ce qu'on veut, l'homme dont on a affaire, un homme rel qu'il le faut. C'est mon bomme, ce n'est pas mon bomme, je ne suis pas leur homme.

On dit en ce sens; mais en taillerie. Vous avez bien trouvé vostre homme? il a bien trouvé son

homme?

Homme tout seul & absolument, se prend aussi quelquesois pour Vallal. Le Seigneur seedal peut par seute d'homme mettre en sa main le sief qui releve de suy. On dit aussi dans le mesme sens. Homme li-ge, homme vivant & mourant, homme de main morte.

On appelle, Homme du Roy, Un homme qui a quelque commission du Roy, soit au dedans du Royaume pour assister à quelque Assemblée, ou pour quelque autre sonction; soit au dehors auprés de quelque Prince souverain. Il esseit l'homme du Roy aux Estats de Languedoc. l'homme du Roy à Gennes.

On dit aussi, d'Un Procureut General, on d'un

Avocat General , qu'il est homme du Roy.

On appelle, Hemme d'affaires, Un homme qui a de l'ouverture, de l'habileté pour les affaires du monde. C'est un homme de plaisir, ce n'est pas un homme d'affaires, c'est un homme de teste, un homme d'affaires.

Il se dit aussi, d'Un homme qui est employé dans les affaires de finances, & dans les Fermes du Roy.

Il a épousé la fille d'un homme d'effaires.

Il le dit encore d'Un homme qui a soin des affaires domestiques d'un grand Seigneur. Parlez à l'homme d'affaires d'un tel. il luy envoya son homme d'affaires.

Homme de chambre, se dit d'Un domestique qui sert à la chambre, & qu'on appelle plus ordinai-

rement Valet de chambre.

Il y a aussi un jeu de cartes qui s'appelle L'hom-

mc. Jouer à l'homme.

Houmass. adj. de tout genre. Il ne se dit que d'une semme qui a quelque chose de grossier dans son air, dans se taille, dans ses manieres, & qui n'a rien de la delicatesse de son sexe. Els a le visage

bemmasse, la taille bommasse.

HUMAIN, AINE. adj. Qui est de l'homme, qui regarde l'homme, qui appartient à l'homme, ou en general, ou en particulier. Le geure humain, le corps humain. l'esprit humain. l'entendement humain, la nature humaine. la raison humaine, la vie humaine, les miseres humaines, les instruitez, humaines, les passions humaines, l'industrie humaine, la soi-blesse humaine, voix humaine, figure humaine, stagilité humaine, toute la puissance humaine n'est pas sapable de ... celu est au dessir du penvoir humain, il est depourveu de sout secours humain, tant les secours humains, tous les secours humains luy manquent.

On dit, Les cheses humaines, pour dire, Les affaires du monde, toutes les choies où l'homme est sujer, les accidens qui arrivent dans la vie,

On dit, Moyens humains, voyes humaines, pour dire, Tous les moyens, toutes les voyes dont les hommes se peuvent servir. Tenter textes voyes humaines, toutes sortes de moyens humains.

On appelle, Lettres bumaines. La reconnoillance de la Grammaire, de la Poësse, de la Rhetorique, de l'Histoire, de l'antiquité, & des Auteurs anciens qui en traitent. Il est bien versé dans les lettres bumaines.

Humains, au pluriel se dit subst. pour Hommes; & il n'a guere d'usage que dans le stile soustenu ou poétique. Il n'est pas au pouvoir des humains, il regarde avec mespris sons le reste des humains. le Maistre, l'Arbitre du sort des humains.

Humain estant adjectif, signisse aussi Doux, affable, secontable, pitoyable, debonuaire. Un Prince bunain. vainqueur bumain. cet bomme-là est fort bumain, & fort sensible aux miseres d'autrny.

HUMAINEMENT. adv. Suivant la portée de l'esprit de l'homme, suivant l'estendué de l'esprit humain, du pouvoir humain. Cela est humainement impossible, humainement parlant en ne seaureit faire davantage, humainement cela ne se seaureit faire.

Il signifie aussi, Avec douceur, avec honnesteré, avec bonté. Il le recent humainement, traiter humai-

nement les vaincus;

Humanité. Les foiblesses, les imperséctions de l'humanité. Jusus-Christ s'est revesten de nostre bumanité, il a pris nostre humanité, l'humanité de Jusus-Christ, la sainte bumanité, la sacrée humanité de Jusus-Christ, la sainte bumanité, la sacrée humanité de Jusus-Christ, du Fils de Dien.

On dit prov. & en raillerie. Reposer son bumanité, pour dire, Se reposer.

On dit, Payer le tribut à l'humanité, pour dite, Mourir.

On dit aussi, qu'Une chose est au-dessus de l'humanité, pour dire, qu'Elle passe les sorces de l'homme-

Humanité, lignifie aussi, Douceur, honnesteté, bonté, sensibilité pour les malheurs d'autruy. Il l'a recen avec humanité, il est plein d'humanité, e'est un homme sans humanité, il faut avoir renoncé à l'humanité, nité, à toute bumanité, à toute sorte d'humanité, pour n'estre pas touché de... il n'a aucun sentiment d'humanité.

On appelle, Les humanitez, Ce qu'on apprend dans les escoles jusques à la Philosophie exclusivement. Il a fait ses humanitez, il a achevé ses humanitez à l'âge de treize ans, enseigner les humanitez. I'N MUMAIN, AINE. adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. Un tyran inhumain, un maistre inhumain, un acte inhumain, action inhumaine, cela est barbare d' inhumain, il luy set un traitement inhumain, il yavoit une loy inhumaine une coustume inhumaine dans ce pays, INHUMAINEMENT. adv. Cruellement, Il l'a trai-

të inhumainement.

IN HUMANITÉ. I. É. Cruauté, batbatic. Grande inhumanité, estrange inhumanité, il y a de l'inhumanité à cela, il l'a traité avec inhumanité, exercer de grandes inhumanitez, commettre quelque inhumanité. acte d'inhumanité.

L'article s'achève sur deux dernières sous-entrées HOMICIDE, HOMMAGE.

# NE

NE. Particule negative qui le met tousjours devant le verbe. Je ne veux pas, je ne le veux pas, cela ne vaut rien, il ne se peut rien de mienx, il ne demeure plus au mesme endroit, il r'y demeure plus, il ne resisse que foiblement, il ne se desse qu'il veut, il n'en veut point entendre parler, ne dites mot, ne fait plaisir qui ne veut, je ne le puit, ni ne le veux, ne voulez-vous pas luy pardonner? ne luy pardonne? veut pas?

Nenn. Particule dont on le sert pour répondre negativement à une interrogation expresse ou sousentendué. Il n'a guere d'ulage hors de la conversation familiere. Veulez-veus y aller? nenny, je demeure bien d'accord de la premiere proposition, mais de

L'autre, senny.

NIANT. I. m. Rien. Dieu a tiré teutes choses du neant. il peut les reduire au meant, les remestre dans le neant, les creatures se sentent sousjours du neant dont elles sont sorties, on mil a pas mis en prison pour neant, on a mis neant sur cet article du compte, meant, on a tiré cet article à neant.

On dit en termes de Pratique., Mettre neant sur

La requeste, mettre l'appellation au neant,

Neant, Se dit par exaggeration, pour marquer, Peu de valeur dans les choses, manque de naissance & de merite dans les personnes. Une chose de neant, c'est un homme de neum, on l'a fait rentrer dans son meant.

FAINEANT, ANTE adj. Parelleux, qui ne veut point travailler, qui ne veut rien faire. Il est faintant.

elle eft si faincame.

Il est souvent subst. Un faineant, un grand faineant, une faineante, en ce pays-la on ne souffie point de faineauts.

FAINEANTISE lubil. E Parelle, faitatdile. Grande faineantife, vivre, estre, demeurer, eronpir dans la faineantise, d'est une pure faineantise qui vous sient.

FAINTANTER. v. n. Estre faineant, estre à ne rien faire, par parelle. Demeurer à faineanter, il n'a fair sout le jour que faineanter.

NEANTMOINS. Conjonction adversative. Toutefois, pourtant, cependant. Il est encore tres-jeune, & necessions il est fort sage, il luy avoit promu positivement de..... neantmoins il manqua à sa parole.

AMEANTIR. V. act. Reduire au neant. Dien n'a qu'à retirer sa main, pour ontantir toutes les creatures.

Il se dit par exaggeration, en parlant du pouvoir des Princes à l'égard de leurs sujets: & signisse, Destruire absolument. Il n'y a point de fortune si élevée que le Prince ne puisse aneantir quand il suy plaiss.

On dit en termes de devotion, S'aneanir devant Dien, pour dire, S'abailler & s'humilier devant Dieu, dans la connoillance de son neant. Et, l'Escriture dit, que JESUS-CHRIST s'est aneanti luy-

mefme.

Aneantir, est aussi n. p.& signific, Se dissipet, devetit presque à vien. Cet bomme avoit amasse de grands biens, & mis de grandes charges dans sa maison, mais tout cela vest aneanti avec le temps.

ANEANTI, IL part.

ANEANTISSEMENT. C.m. Reduction an neant. L'ancantissement de seuses les ereatures ne depend que de Dien.

Il se dit aussi de l'Abaissement d'une fortune elevée, du renversement, de la destruction, d'un Empire, d'une Monarchie, d'une famille. Cette famille est tembée dans l'ancamissement. La cheute et l'ancamtissement des trois premieres Monarchies. l'ancamissement de cette fortune dépend de la volonté du Prince.

Il sign, aussi en termes de devotion l'Abaissement dans lequel on se met devant Dieu. Se mettre dans l'aneantissement devent Dieu, estre dans un continuel

uneantifement devant Dien.